



COURSE DE CÔTE DE SAINTE-CÉCILE

RÈGLEMENT PARTICULIER

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Le 15/08/2022 :	Parution du règlement particulier.
Le 12/09/2022 à 20h00 :	Clôture des inscriptions à droits simples.
Le 17/09/2022	
de 14h00 à 18h00 :	Vérifications sportives et techniques.
Le 18/09/2022	
de 07h00 à 08h00 :	Vérifications sportives et techniques complémentaires (Uniquement avec accord de la Direction de Course).
à 08h00 :	Clôture des inscriptions à droits majorés.
de 08h00 à 12h00 :	Essais officiels chronométrés.
à 12h55 :	Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h00 :	Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent :	Affichage du Classement Provisoire Ouverture du délai de réclamation Remise des prix.
30' après affichage du classement provisoire :	Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le CMP CHINY organise le 18/09/2022 la Course de Côte Nationale « Open » de SAINTE-CÉCILE.
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : **2022-HC9-SCC** en date du **12/07/2022**.

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

2.1. Président du Comité d'Organisation :

Mr. LEJEUNE GUY
Rue de la gare 27 à B – 6810 Izel
Tél. : + 061.32.81.39
E-mail : cmpchiny.@ outlook.be

2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :

Me RESTIAUX FABIENNE
Rue de la gare 27 à B – 6810 Izel
Tél. : 061.32.81.39
Email : cmpchiny@ outlook.be

- A partir du 17 /09 /2022 à 12 h00
Adresse : rue de conque à B -6820 sainte -Cécile
Tél. : + 0479/61.85.47.

2.3. Officiels (voir additif)

Directeur de Course :	LIÉGEOIS Jules	- lic. RACB 2357
Responsable de la Sécurité :	LEJEUNE Guy	- lic. RACB 4210
Starter :	DELAUNOIS Alain	- lic. RACB 2666
Secrétaire de l'épreuve :	RESTIAUX Fabienne	- lic. RACB 3779
Responsable des relations Concurrents :	TBA	
Médecin chef :	TBA	
Commissaires sportifs		
Président de collège :	PIRNAY Michel	- lic. RACB 0348
Membre :	GEENS Peter	- lic. RACB 3116
Stagiaire(s) :	MARECHAL Astrid	- lic. RACB 3889
Secrétaire du Collège :	TBA	
Délégués techniques RACB :	JANSSEN Stany	- lic. RACB 1749
	MOSBEUX Jean-Guy	- lic. RACB 3412

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé rue de conque 6820 Sainte-Cécile au panneau officiel d'affichage à l'arrivée.

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2022 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2022 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2022 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2022 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des Courses de Côte

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours rue de comque à Sainte-Cécile 6820, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 3100 mètres.

Largeur de : 6 mètres.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : lb.sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II – Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2022 du RACB Sport

7. Inscriptions

7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **12/09/2022 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 12/09/2022 à 09h00**.

7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2022)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2022)

8.1. 150,00 Eur. avec la publicité facultative de l'organisateur.

200,00 Eur. sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE72 7320 0663 1316 de l'ASBL CMP CHINY avec la mention «**CC. Nationale de SAINTE-CECILE 18 SEPTEMBRE 2022** » et ce, pour le **12/09/2022 au plus tard**.

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes :

- obligatoire (numéro de départ) :
- facultative :

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le **samedi 17/09/2022 de 14h00 à 18h00** et seront situées rue de conque 6820 Sainte-Cécile

9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le **samedi 17/09/2022 de 14h00 à 18h00** et seront situées rue de conque 6820 Sainte-Cécile

9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu : rue de conque 6820 Sainte-Cécile

9.4. Des vérifications sportives et techniques complémentaires se dérouleront le **dimanche 18/09/2022** de 7h00 à 08h00 pour les concurrents qui n'auront pu être présents la veille et ce, uniquement avec accord de la Direction de Course.

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé rue de conque 6820 Sainte-Cécile et accessible à partir du samedi **17/09/2022 à 12h00**.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués :

Classement par catégorie

- 1^{er} pilote belge • 1^{er} pilote étranger

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé.

Elle aura lieu à l'endroit suivant rue de conque 6820 Sainte-Cécile

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2022
COURSE DE COTE DE SAINTE - CECILE Date : 18/09/2022

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de **SAINTE-CECILE** du **18/09/ 2022**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :

N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :

Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

Obligatoire pour la Catégorie 1 : Valeur Pf : – FIA Pf ID :

Catégorie 1	EX	D	E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> Pf 15 -> 39	11 <input type="checkbox"/> 0 -> 4000cc	14 <input type="checkbox"/> F3	16 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc
2 <input type="checkbox"/> Pf 40 -> 79	CM	15 <input type="checkbox"/> F3000	17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc
3 <input type="checkbox"/> Pf 80 -> 119		18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	
4 <input type="checkbox"/> Pf 120 -> 159	13 <input type="checkbox"/> 0 -> 1003cc			H
5 <input type="checkbox"/> Pf > 159				23 <input type="checkbox"/>

Date : ... / ... / 2022

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 12/09/2022 à 20h00